

AVIS DE CONVOCATION

21^{ième} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-VALÉRIEN

La population, les membres des nombreux organismes ainsi que les gens d'affaires de Saint-Valérien sont invités à l'**Assemblée générale annuelle de la Corporation de développement le JEUDI 30 MARS à 19 h, au Centre communautaire (Salle Laval-Gauvin).**

Nous avons hâte de partager avec vous le bilan des réalisations de 2016, du support accordé aux projets locaux, de l'aide apportée aux activités des organismes locaux ainsi que les projets en cours pour 2017. Vous pourrez aussi adopter le rapport d'activités et les états financiers de la dernière année. Il y aura des élections pour combler les postes vacants. Le droit de vote est accordé à toutes les personnes qui assistent à l'assemblée. Il n'y a pas de cotisation à payer.

Cette année, 3 postes sont à pourvoir (mandats de 2 ans). 2 postes seront en élection et 1 poste est vacant depuis la dernière assemblée générale.

La Corporation de développement est un organisme à but non lucratif qui, depuis 1996, collabore avec la municipalité, apporte un soutien aux entreprises ainsi qu'aux organismes locaux, sociaux, culturels et sportifs. Les membres du conseil d'administration et les employées de la Corporation de développement s'investissent avec cœur pour favoriser le développement économique, culturel, social, communautaire et durable de la municipalité tout en encourageant la participation citoyenne.

Vous voulez voir vos idées écoutées et réalisées? Votre participation et vos commentaires sont essentiels. Nous vous attendons en grand nombre.

Ordre du jour de la 21^{ième} Assemblée générale annuelle de la Corporation de développement de Saint-Valérien

1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale de 2015
5. Présentation du rapport d'activités 2016
6. Présentation des pistes d'action 2017
7. Présentation des états financiers vérifiés au 31 décembre 2016
8. Ratification des Actes des administrateurs et administratrices
9. Nomination pour la révision comptable
10. Élection des membres du conseil d'administration
11. Varia
12. Levée de l'assemblée (vers 20 h 15)

Un moment est prévu afin d'échanger davantage avec vous à propos de vos projets et préoccupations. Les membres du conseil sont impatients de vous rencontrer car vos suggestions et commentaires sont toujours très stimulants.

Étienne Bachand, président
Corporation de développement de Saint-Valérien